

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2023

LUTTER CONTRE LES ARNAQUES ET LES DÉRIVES DES INFLUENCEURS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX - (N° 790)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE60

présenté par
M. Vojetta, rapporteur et M. Delaporte, rapporteur

ARTICLE 5

Après le mot :

« manipulation »,

insérer les mots :

« d'ordre commercial ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.